

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE
ET DES ARCHIVES : *service historique de la
défense.*

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 11 août 1997 (BOC,
p. 4215 ; BOEM 367*) fixant, pour l'armée de
terre, la liste des unités et le relevé des actions de
feu et de combat à prendre en considération pour
l'attribution de la carte du combattant au titre
des opérations du Cameroun, du 1er juin 1959 au
28 mars 1963 (2e période).**

Du 03 avril 2006.

NOR D E F S 0 6 5 0 5 9 1 A

Mot(s) clef(s) : UNITE COMBATTANTE. CAME-
ROUN. T

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 367

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP,
2006, texte 5.

L'arrêté du 11 août 1997 est modifié comme suit :

1. Annexe I.

Au lieu de :

Désignation des corps, unités, formations ou organismes.		Périodes pen- dant lesquel- les l'unité est reconnue combattante.	Observa- tions.
6e régi- ment inte- rarmes d'outre- mer (6e RIAOM).	2e com- pagnie de combat (2e CC/6e RIAOM).	Du 7 décembre 1960 au 5 janvier 1961.	

Lire :

Désignation des corps, unités, formations ou organismes.		Périodes pendant les- quelles l'unité est reconnue combattante.	Observa- tions.
6e régi- ment inte- rarmes d'outre- mer (6e RIAOM).	2e com- pagnie de combat (2e CC/ 6e RIAOM).	Du 4 novembre 1960 au 5 janvier 1961.	

2. Annexe II.

Remplacer le tableau « Relevé des actions de feu et
de combat par mois » par le tableau ci-dessous.

Formation : 6e RÉGIMENT INTERARMES
D'OUTRE-MER (6e RIAOM), 2e COMPAGNIE DE
COMBAT (2e CC/6e RIAOM) figurant sur la liste

d'unités combattantes de l'armée de terre, au Came-
roun (2e période).

**Tableau 1. Relevé des actions de feu et de combat par
mois.**

RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS

Mois.	Années.				
	1959	1960	1961	1962	1963
JANVIER.					
FEVRIER.					
MARS.					
AVRIL.					
MAI.					
JUIN.					
JUILLET.					
AOUT.					
SEPTEMBRE.					
OCTOBRE.					
NOVEMBRE.		$\frac{0}{3}$			
DECEMBRE.		$\frac{0}{3}$			

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le vice amiral d'escadre, chef du service historique de
la défense,*

Louis DUBESSEY de CONTENSON.